Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 029-212901086-20251217-DCM2025_79-DE

MAIRIE de LANDUDEC
----------29710---------

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION :
12 DECEMBRE 2025

AFFICHÉE LE :
12 DECEMBRE 2025

DATE DE PUBLICATION SUR LE SITE INTERNET COMMUNAL :
23 DECEMBRE 2025

NOMBRE DE CONSEILLERS :
EN EXERCICE : 15
PRESENTS : 11
VOTANTS : 12

L'an deux mille vingt-cinq,
Le dix-sept décembre à 19 heures,
Le Conseil municipal de LANDUDEC légalement convoqué s'est réuni en mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur LE GUELLEC Yves, Maire.

Etaient présents : tous les Conseillers municipaux en exercice à l'exception de Mme LE PARC Sandrine (procuration à M. GENTRIC Alexis), Mme LEBOUCHER Véronique, Mme ROSPARS Fabienne et Mme SIMON Françoise.

Secrétaire de séance : M. FONTUGNE Pierre.

DCM2025/79 – Fixation des tarifs communaux pour l'année 2026

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'augmenter de 2 % (montant de l'inflation 2025) les tarifs des redevances communales tels qu'ils étaient fixés en 2025, soit :

1) Tarifs des concessions au cimetière

- pour une concession de 2 mètres carrés :
  - cinquante ans ..... 246 €
  - trente ans ..... 151 €
  - temporaire ou 15 ans ..... 123 €

  Pour une concession de 4 mètres carrés ces prix sont doublés.
- tarifs des concessions au columbarium :
  - concession de 15 années pour une case avec porte incluse 968 €
  - renouvellement d'une case au columbarium ..... 229 €
- tarifs des concessions cavurnes au cimetière :
  - concession de 30 ans (1 cavurne) ..... 407 €
  - concession de 15 ans (1 cavurne) ..... 229 €
- tarifs Jardin du souvenir :
  - dispersion des cendres dans le jardin du souvenir..... 69 €

2) Droit de place

- marchands ambulants (par semestre) ..... 110 €
- vente au déballage sur parking (1ers mois gratuits) :
  - un emplacement pour un déballage ..... 48 €
  - plusieurs emplacements ..... 68 €

3) Tarifs des prestations communales en main d'œuvre et location de matériel (*)

- main d'œuvre agents communaux ..... 37 €/heure
- location fourgonnette ..... 20 €/heure

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 029-212901086-20251217-DCM2025_79-DE

- location bétonnière …… 20 €/journée
- location autre matériel technique : sans changement par rapport à la décision du 29 mars 2019.

(*) Les prestations techniques réalisées par le personnel communal sont exclusivement réservées aux travaux facturables aux tiers.

4) Location d'une salle Espace Gisèle Le Bars

- Gratuit pour les associations locales ou intercommunales.
- Refus pour les particuliers
- Refus pour les évènements à but lucratif
- Payant pour les organismes professionnels ou assimilés (auto-entrepreneur, activités produisant des recettes, activités spécifiques…) sous réserve de l'accord de la Mairie.
  - La ½ journée : ..... 82 €
  - La journée : ..... 153 €
  - Le week-end : ..... 255 €
  - Créneau annuel jusqu'à 20 personnes : ..... 510 €
  - Créneau annuel pour + 20 personnes :..... 1.020 €

5) Location de la salle Skalier

Gratuit

6) Location salle de sports :

- aux associations extérieures :
  - la journée ……... 99 €
  - deux jours consécutifs …… 158 €
  - trois jours consécutifs …… 240 €
- aux structures non associatives locales ou intercommunales : la journée : 314 €.

7) Bibliothèque municipale :

- gratuité de l'adhésion

Le Conseil autorise le Maire à signer les conventions d'occupation du domaine public à intervenir.

Pour extrait conforme au registre

Pour le Maire empêché,
Maria KERSAUDY, 2ème Adjointe

MAIRIE DE LANDUDEC 29710 - FINISTÈRE